

Ramonville Saint-Agne, le 4 décembre 2014



Liste « Parents Indépendants »
du collège André Malraux de Ramonville Saint-Agne
Email : parents.indep.college.malraux@gmail.com

à
Mr Pierre Izard
Président du Conseil Général de Haute-Garonne

Objet : nombre de toilettes insuffisant au collège A. Malraux de Ramonville Saint-Agne

Monsieur le Président,

Nous tenons par la présente à vous signifier notre inquiétude quant aux conditions d'hygiène et de sécurité des élèves pour ce qui concerne l'utilisation des toilettes à l'intérieur du collège André Malraux de Ramonville Saint-Agne.

Pour faire court, l'établissement dispose de seulement 10 toilettes accessibles pour environ 630 élèves, soit 1 toilette pour plus de 60 élèves (et 10 mn chrono par récréation).

La conséquence immédiate est que nombre de collégiens ne vont simplement jamais aux toilettes au collège, avec des conséquences potentielles directes sur des problèmes d'hygiène et de santé des élèves, tout particulièrement pour les filles.

Le rapport 2013 de l'Observatoire National de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (<http://ons.education.gouv.fr/ONS-Rapport-2013.pdf>) précise qu'« Aucun texte officiel ne donne d'indications précises sur le nombre minimal de cabines de WC nécessaires dans les établissements. En l'absence de ces informations, une des références peut être celle du code du travail, à savoir un cabinet et un urinoir pour vingt garçons et deux cabinets pour vingt filles. ». Pour rappel, le code du travail (article R232-5 modifié par décret n°92-333 du 31 mars 1992 stipule qu'« il doit y avoir au moins 1 cabinet et 1 urinoir pour vingt hommes et 2 cabinets pour 20 femmes. L'effectif pris en compte est le nombre maximal des travailleurs présents simultanément dans l'établissement... ».

Extrapolés au collège, ces chiffres donneraient environ 15 urinoirs et 45 toilettes à l'intérieur du collège. Sans espérer atteindre ces extrémités, nous sommes cependant loin d'un nombre raisonnable de toilettes accessibles aux élèves.

Nous vous demandons donc d'étudier toutes les possibilités pour améliorer les conditions d'accueil des collégiens, le problème du nombre insuffisant de toilettes n'étant pas une fatalité. Le rapport ONS pointe à ce propos « le lien entre la qualité fonctionnelle de l'établissement et le climat scolaire, voire la performance des élèves. » qui nous l'espérons est l'un de vos soucis majeurs.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Christelle Stasse
Pour les représentants élus de la Liste « Parents indépendants »

Pour information, ce courrier, lu lors du conseil d'administration du collège du 5 décembre 2014, a été versé au compte-rendu de ce CA avant de vous être envoyé.

Une copie est également adressée à la conseillère générale, Mme Françoise Pouget.